

Réf: Dossier 242571

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACCLANGE IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, ANGRE  
8EME TRANCHE, DERRIERE LA CNPS, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACCLANGE IVOIRE »

Objet : BTP, VENTE DE MEUBLES, DECORATION D'INTERIEURE, VENTE DE PRODUITS VESTIMENTAIRES, RESTAURATION, ACHAT, VENTE ET LOCATION DE VEHICULES, IMPORT-EXPORT, TRANSFERT D'ARGENT NATIONAL ET INTERNATIONAL. REPRESENTATION COMMERCIALE, DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, ANGRE  
8EME TRANCHE, DERRIERE LA CNPS, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ACACHA LEGRE ANGE TOGBEDJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09380 du 23/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61290/GTCA/RC/2023 du 23/08/2023

